

Cela a été fait volontairement et sans concertation, afin de m'empêcher d'exercer mon métier et ma passion d'agricultrice.

Je me suis rendue à une séance du conseil municipal, et j'ai demandé à monsieur le maire et son conseil municipal en présence de plusieurs personnes venues écouter :

« Monsieur le maire, pouvez-vous me dire si je suis bien agricultrice, et si j'habite bien la section de commune du village de Villeneuve ? » Monsieur le maire me répond « Pourquoi cette question ? » Je lui ai répondu qu'il avait informé le tribunal qu'il n'y avait aucune preuve que j'habite la section de commune du village de Villeneuve et que je n'étais pas agricultrice.

Monsieur le maire me répond devant toute l'assemblée : « je ne te réponds pas à toi. » Cela ne démontre-t-il pas le mépris de monsieur le maire et de son conseil municipal ?

J'ai donc dû faire établir un constat d'huissier qui démontre, preuve à l'appui, que je suis bien domiciliée à la section de Villeneuve où j'habite et où j'exerce le métier d'agricultrice.

Monsieur le Premier ministre, Monsieur le Ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, je vous demande de me soutenir, comme vous dites le faire dans les médias tous les jours lorsque vous dites « On est là pour défendre les agriculteurs et les agricultrices. »

Laissez-moi travailler de mon métier et de ma passion sur la section de commune du village de Villeneuve, laissez-moi faire pacager les parcelles agricoles de la section de commune du village de Villeneuve dont je suis l'unique agricultrice prioritaire, et où la loi devrait donner raison à toutes mes demandes d'attribution de terres agricoles.

Suite à cette lettre ouverte, je ne veux pas être convoquée à la gendarmerie car je n'agresse personne. Je ne fais que dire ouvertement le mépris que l'on me fait subir tous les jours qui passent, mépris qui m'empêche de faire mon métier d'agricultrice et ma passion, que vous dites défendre.

Je vous invite donc à venir sur mon exploitation dans la section de commune du village de Villeneuve pour m'apporter une solution pour la remise en place de la passerelle, et l'autorisation de pacage sur les parcelles agricoles de la section de commune du village de Villeneuve qui ne sont pas exploitées et qui sont en friche, et où les obligations légales de débroussaillage (OLD) ne sont pas appliquées.

Dans l'attente d'une réponse claire et positive de votre part, je vous assure, Monsieur le Premier ministre, Monsieur le Ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, de mon sincère respect.

Valerie Brotto

